

Motion pour notre collègue de SENS



L'Assemblée Générale des 150 adhérents du SNUDI FO de La Réunion réunis le 3 juin 2025 à l'Etang Salé dénonce la mesure de suspension de notre collègue de Sens, pour avoir organisé, à la demande de ses élèves, une minute de silence avec ses élèves en hommage aux victimes palestiniennes dont une grande partie d'enfants : 53 655 personnes ont été tuées, dont 15 613 enfants depuis le début du conflit.

Notre collègue et ses élèves n'ont fait montre que de l'humanité dont beaucoup ne peuvent se prévaloir, insensibles à l'horreur qui se perpétue à Gaza, dévastée par les bombardements et en proie à une situation humanitaire catastrophique, dont la population est privée de nourriture, d'eau, de soins, méthodiquement, en violation de tout droit international humanitaire.

Nous demandons l'annulation de cette suspension ainsi que l'assurance qu'aucune sanction ne sera engagée à son encontre.

Nous demandons également la fin des mesures d'intimidation et de criminalisation à l'égard des enseignants, des étudiants et lycéens, coupables d'avoir réclamé un cessez-le-feu pour que s'arrêtent les horreurs de cette guerre.

Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et définitif à Gaza, pour que cesse l'extermination des enfants, victimes de bombardements incessants, de la famine, de l'absence de soins.

Motion adoptée à l'unanimité